

# Recensement et consignation des combinaisons lexicales en langue de spécialité : exemple d'application dans le domaine de la pharmacologie cardiovasculaire

Le présent article propose une méthode de recensement et de consignation des combinaisons lexicales en langue de spécialité. Cette méthode à visée essentiellement pratique a été appliquée sur un petit groupe de termes appartenant au domaine de la pharmacologie cardiovasculaire. Une délimitation du concept de « combinaison lexicale spécialisée » est proposée à la lumière des travaux portant sur la langue générale. Par la suite, une courte description du travail effectué et du mode de consignation est présentée.

Mots clés :  
combinaison lexicale, langue de spécialité, terminologie

(1) Le présent travail a reçu le soutien financier du Fonds FCAR.

(2) Pour l'instant, le travail de description ne porte que sur le français, mais la méthode n'exclut en rien l'ajout d'autres langues.

(3) Bien que l'essentiel de la recherche porte sur un domaine bien circonscrit (permettant de mieux délimiter les textes faisant l'objet du dépouillement), certains termes choisis, comme *médicament* ou *traitement*, peuvent être liés à des sphères de connaissances plus générales.

## 1 Introduction

**L**a traduction et la rédaction spécialisées exigent de la part de celui ou de celle qui s'y livre une excellente connaissance du domaine traité et une maîtrise des mécanismes d'expression usités dans ce domaine. Pour l'assister dans ces tâches, le langagier peut compter sur un certain nombre de répertoires terminologiques décrivant le sens des termes spécialisés.

Cependant, les répertoires spécialisés confectionnés selon les règles de l'art comportent rarement des renseignements sur le fonctionnement des termes en contexte. Il s'agit là d'une lacune que les traducteurs, entre autres, ont maintes fois décriée : les moyens d'expressions particuliers aux langues de spécialité (LSP) ne se limitent pas uniquement à un ensemble de termes. Ces termes se combinent à d'autres mots selon un usage particulier qu'il importe de connaître. Les groupes résultant de cette combinatoire ont été appelés *collocations* et *phraséologismes* dans la littérature terminologique. Nous préférons l'expression *combinaison lexicale* pour des motifs qui seront exposés plus loin.

Diverses solutions ont été proposées pour combler les lacunes des répertoires terminologiques, mais les réalisations concrètes demeurent rares. Signalons le *Lexique de cooccurrents - Bourse et conjoncture économique* (Cohen 1986), ouvrage qui a ouvert la voie à d'autres, et un

ouvrage fort différent du premier, le *Vocabulaire combinatoire de la CFAO mécanique* (Lainé 1993). Le présent article s'inscrit dans ce même cadre. Il propose en effet une méthode de description des combinaisons lexicales en langue de spécialité et un exercice d'application de cette méthode sur la terminologie d'un domaine spécialisé, à savoir la pharmacologie cardiovasculaire (1).

## 2 Présentation globale du travail

### 2.1 Objectifs

La méthode de recensement et de codage des combinaisons lexicales proposée dans ce qui suit est élaborée dans une perspective d'encodage (2). Nous cherchons un moyen pratique de fournir des réponses à l'utilisateur éventuel qui veut connaître les formes avec lesquelles un terme (identifié, dans le cas qui nous préoccupe, à la pharmacologie cardiovasculaire (3)) peut se combiner. Le travail décrit dans ces pages n'a donc pas pour objectif le décodage des combinaisons, c'est-à-dire la compréhension du sens des éléments décrits.

Nous savons que, dans les faits, l'utilisateur à la recherche de combinaisons lexicales spécialisées se pose une question bien précise, bâtie sur le modèle suivant (Cohen 1992 ; Blampain 1993) :

[1] Quels sont les verbes (ou adjectifs, ou noms) pouvant se combiner avec un terme donné, par exemple, *effet* et qui expriment un

sens donné, par exemple «*l'activation ou la création*» ?

*entraîner un ~, provoquer un ~, exercer un ~, obtenir un ~, produire un ~, engendrer un ~, induire un ~, favoriser un ~, générer un ~*

À l'étape de codage, nous privilégions le support informatique pour la grande souplesse qu'il permet en matière de consultation. On peut ainsi obtenir des réponses à des questions pointues, comme celles citées en [1], ou vagues, du type «quels sont les mots pouvant se combiner à un terme donné?». L'utilisateur peut également consulter des entrées entières ou partielles. De plus, l'outil informatique permet une intégration élégante de données additionnelles (ajout de contextes, autre langue, etc.).

## 2.2 Définition des combinaisons lexicales retenues

La terminologie, lorsqu'elle a abordé le problème des combinaisons lexicales, s'est parfois inspirée de travaux portant sur la langue générale. Bien que cette démarche soit tout à fait légitime et surtout souhaitable, elle laisse tout de même entendre que les combinaisons lexicales spécialisées fonctionnent comme les collocations décrites par la linguistique générale. Or, de nombreux aspects de ces

combinaisons n'ont pas fait l'objet d'études systématiques.

Rappelons les caractéristiques essentielles des collocations (de langue générale) dégagées par Benson *et al.* (1986), Haussmann (1979) et Mel'cuk *et al.* (1984, 1988, 1992, 1995)<sup>(4)</sup>. Dans ce qui suit, nous utiliserons *collocations* pour faire référence aux groupements associés à la langue générale, et *combinaisons lexicales spécialisées (CLS)* pour désigner les groupements spécialisés.

1. Les collocations sont composés de deux lexèmes. Un premier lexème – *base*, chez Haussmann (1979) et *mot clé*, chez Mel'cuk *et al.* (1995) – sélectionne le second – *collocatif*, chez Haussmann (1979) et *élément de la valeur de la fonction lexicale*, chez Mel'cuk *et al.* (1995).

2. Les collocations sont généralement semi-compositionnelles (ou sont définies comme telles) : le sens d'un des éléments, la base ou le mot clé, demeure inchangé ; en revanche, le collocatif acquiert un nouveau sens au sein du groupement. Les collocations trouvent ainsi leur place entre les expressions figées et les combinaisons libres. La sélection mentionnée au point 1 est à rapprocher de cette seconde caractéristique. Haussmann (1979) parle de «combinaison orientée». Ainsi, l'élément à sens compositionnel (base) sélectionne l'élément dont le sens n'est pas compositionnel (collocatif).

3. Les collocations ont un caractère conventionnel. Les deux lexèmes faisant partie du groupement sont attirés l'un vers l'autre en fonction d'un consensus établi au sein d'un groupe linguistique. Les collocations «ne sont pas prévisibles et doivent être apprises» (Mel'cuk *et al.* 1995 : 126), d'où l'importance et la pertinence de leur recensement dans un ouvrage de référence. Il s'agit de groupes «[...] lexicalement contraints, c'est-à-dire [...] dont la

combinatoire n'est déterminée ni par leur sémantisme ni par leur propriétés syntaxiques» (Mel'cuk *et al.* 1995 : 126).

4. Les relations sémantiques intervenant entre les deux éléments des collocations peuvent être généralisées, c'est-à-dire qu'une même relation sémantique peut apparaître entre les éléments de plusieurs collocations. Mel'cuk *et al.* (1984) ont élaboré tout un système de *fonctions lexicales (FL)*<sup>(5)</sup> permettant de rendre compte de ces relations. Les fonctions lexicales standard expriment les relations fréquentes et les fonctions lexicales non standard sont des appareils qui traduisent des relations plus rares.

Examinons maintenant les combinaisons lexicales spécialisées à la lumière de ces caractéristiques. Cet exercice a pour unique but de situer les combinaisons qui font l'objet de notre étude et non de proposer une délimitation rigoureuse du concept envisagé du point de vue de la terminologie. Les distinctions signalées entre groupements de langue générale et groupements de langue spécialisée permettront de souligner les motifs pour lesquels nous préférons *combinaison lexicale spécialisée à collocation*. Notons que, dans cette partie, nous utiliserons des exemples empruntés à divers domaines de spécialité.

1a. Les combinaisons lexicales spécialisées (CLS) sont également composées de deux lexèmes. La base ou mot clé est généralement l'unité terminologique (T) et le collocatif, le verbe, l'adjectif ou le nom qui se combine avec ce terme. Dans ce qui suit, nous désignerons par *cooccurrent (C)* l'élément se combinant avec un terme.

[2] *pronostic (T) sombre (C)*  
*poursuivre (C) traitement (T)*  
*traiter (C) données (T)*

En LSP, établir sans l'ombre d'un doute quel est l'élément qui

(4) Il importe de souligner que les expressions et concepts utilisés diffèrent selon les auteurs. Cette réserve ne sera pas signalée dans tous les cas.

(5) Signalons que les fonctions lexicales auxquelles nous faisons référence sont les FL syntagmatiques. D'autres FL rendent compte de rapports de synonymie, d'antonymie, etc. (FL paradigmatiques) (Mel'cuk *et al.* 1995).

sélectionne l'autre est parfois entreprise ardue, notamment en raison du fait que les CLS sont le plus souvent compositionnelles.

Cependant, comme les terminologies ont traditionnellement consacré beaucoup d'efforts à décrire l'unité terminologique, leurs travaux sur les phénomènes combinatoires gravitent autour de cette unité et ont émergé à partir d'elle. Le terme s'est donc facilement imposé comme étant le mot clé, c'est-à-dire l'élément qui sélectionne le cooccurrent. Nous conserverons cette approche pour des raisons pratiques mais il n'en demeure pas moins que le phénomène de la sélection devrait faire l'objet de recherches plus approfondies.

En outre, comme les unités terminologiques auxquelles le terminologue s'est intéressé sont surtout des noms, le mot clé appartient, en général, à cette catégorie. Les formes des CLS reconnues sont illustrées en [3] (nous retenons également ces catégories) :

[3] T + verbe (ou verbe + T) :  
*administrer un médicament, serrer des freins; un programme tourne, la pression fléchit*

T + adjectif (ou adjectif + T) :  
*pronostic sombre, contre-indication formelle*

N + (prép.) + T :  
*dette d'oxygène, traitement de données*

Les unités lexicales autres que nominales n'ont pas été étudiées par la terminologie et celle-ci n'a d'autre

choix présentement que de les envisager par rapport au nom. Maintenant, la question qui se pose est la suivante : les verbes et les adjectifs n'obtiennent-ils de place en terminologie qu'à titre de cooccurrents ou peuvent-ils atteindre un statut semblable à celui qui est normalement réservé au nom ?

2a. Les combinaisons lexicales spécialisées peuvent être semi-compositionnelles ou tout à fait compositionnelles. Par exemple, dans *augmenter une dose* et *administration continue*, le sens de la collocation est le cumul du sens de ses composants. En revanche, dans *dette d'oxygène* ou *les cours flambent* (Cohen 1986), *dette* et *flamber* acquièrent une nouvelle signification en fonction de leur emploi dans ces groupements. Il importe de retenir que la notion de semi-compositionnalité ne semble pas constituer un critère d'identification des CLS. L'utilisateur d'un répertoire de CLS voudra connaître les groupements à sens compositionnel autant que les autres. Il faut toutefois souligner que dans les groupements semi-compositionnels, c'est le cooccurrent qui acquiert un nouveau sens et non le terme.

3a. Les CLS tout comme les collocations ont un caractère conventionnel. Elles font l'objet d'un consensus au sein d'un groupe linguistique bien délimité, à savoir un groupe de spécialistes. Lorsqu'on rédige un texte spécialisé, il importe de reproduire des usages admis. Les CLS, à l'instar des collocations, doivent être apprises. Ainsi, on peut dire *administrer un médicament*, mais non *donner un médicament*. De même, on peut dire *créer un fichier*, mais non *concevoir* ou *établir un fichier* (Heid et Freibott 1991). Cette caractéristique constitue l'élément essentiel qui a guidé le choix des combinaisons dans le présent travail.

La notion de contrainte lexicale évoquée pour définir les collocations soulève un problème intéressant en

terminologie. Il semble que certaines CLS peuvent être généralisées à des ensembles de mots clés appartenant à la même classe conceptuelle (Heid 1994; L'Homme 1995, 1997; Martin 1992; Meyer & Mackintosh 1994, 1996) <sup>(6)</sup>. Heid (1994) suggère que les domaines terminologiques se prêtent probablement mieux que les collocations de la langue générale à ce genre de généralisation.

Ainsi, on peut dire *une maladie s'aggrave*, et aussi *l'artériopathie s'aggrave*, *le diabète s'aggrave*, etc. De même, on peut *faire tourner un logiciel*, mais aussi *un programme*, *un utilitaire*, *Windows 95*, *un système d'exploitation*, etc. En revanche, d'autres CLS ne semblent pas pouvoir être généralisées de la même façon. Ainsi, on pourra dire *administrer un médicament (de la clonidine, de la réserpine, etc.)*; mais *dangereux* (comme épithète, du moins) ne sera possible qu'avec *médicament*.

Pour rendre compte de cette distinction, Heid (1994) a introduit les expressions *lexical collocation* et *conceptual collocations* <sup>(7)</sup>. Heid (1994), à la suite d'une étude menée sur le Cohen (1986), constate que les deux formes de combinaisons existent dans le domaine de la bourse. Meyer & Mackintosh (1994, 1996) soulignent la productivité d'une approche conceptuelle dans le domaine des disques optiques. Ces divers travaux, bien qu'ils signalent la présence des collocations conceptuelles dans certains domaines de spécialité, n'en jaugent toutefois pas l'importance. Il est donc difficile de savoir dans quelle mesure la notion de « collocation conceptuelle » est productive en langue de spécialité.

Nous tiendrons compte des deux types de CLS observées dans le domaine traité. Cependant, comme le travail ne porte que sur 15 termes clés, il convient d'interpréter les résultats avec prudence; un enrichissement du corpus aurait peut-

(6) Il faut noter que Mel'cuk et Wanner (1994) font également cette remarque au sujet des collocations. Ils notent que, dans certains cas, les fonctions lexicales peuvent être généralisées à des ensembles de mots clés en fonction des caractéristiques que ces mots partagent.

(7) Martin (1992) parle de *concept-bound collocation*.

être permis des généralisations qu'il n'est pas possible de faire ici.

4a. Les travaux menés par Cohen (1986) et d'autres études (Frawley 1988, par exemple) démontrent l'intérêt d'une généralisation des relations sémantiques entre les deux éléments des CLS. L'utilisation de l'appareil des *fonctions lexicales* (Mel'cuk *et al.* 1984) ou d'un mécanisme qui s'y apparente semble utile pour classer les CLS. Il reste à savoir si les FL telles qu'élaborées par Mel'cuk *et al.* (1984) peuvent être appliquées intégralement aux CLS ou si un mécanisme mieux adapté doit être mis au point toutes les fois qu'un nouveau domaine est abordé. Pour Frawley (1988), les FL semblent tout à fait indiquées. Cohen (1986), pour sa part, a utilisé des catégories générales adaptées au vocabulaire de la bourse<sup>(8)</sup>. Mel'cuk *et al.* évoquent, quant à eux, l'utilisation des FL non standard dans les domaines spécialisés: « Ces fonctions [FL non standard] sont extrêmement nombreuses dans le secteur des langues spécialisées » (1995: 151).

(8) Il convient de noter que les FL ont été utilisées à l'origine par Cohen pour rendre compte des relations sémantiques entre les mots clés et leurs cooccurrents, ce qui porte à croire que ce mécanisme semble approprié pour classer les CLS du domaine de la bourse. Cependant, pour diffuser ses travaux auprès d'un public plus étendu, l'auteur a cru utile d'adapter ce classement au moyen d'étiquettes plus accessibles.

(9) On notera par ailleurs la grande similitude entre les catégories que nous avons dégagées et les FL de Mel'cuk *et al.* Par exemple, notre relation « + *intensité* » est à rapprocher de la FL *Magn* (ex. *forte dose*).

(10) Parfois, l'aide de spécialistes est nécessaire pour confirmer certains choix.

Sans prendre position sur cette question qui reste à régler, nous avons adopté un mécanisme comparable à celui qu'a utilisé Cohen (1986). Nous nous sommes inspirées des FL élaborées par Mel'cuk *et al.* (1984, 1988, 1992, 1995)<sup>(9)</sup>, mais avons créé des catégories adaptées aux CLS relevées et plus générales que les FL. En outre, le système de classement retenu permet de regrouper des cooccurrents de catégories grammaticales différentes. La consultation des articles s'en trouve donc facilitée.

### 3 Méthode de recensement

Au départ, le travail de recensement des combinaisons lexicales s'est largement inspiré des méthodes traditionnelles en recherche terminologique. D'abord, un corpus de textes appartenant au domaine de la pharmacologie cardiovasculaire a été constitué. Une dizaine d'ouvrages, rédigés en français par des auteurs différents, ont été mis à contribution pour ce travail préliminaire. Le corpus converti en format électronique comptait environ 300 000 mots.

Nous avons ensuite établi une liste de mots clés à partir desquels s'amorcerait la recherche de cooccurrents. Ces mots clés devaient être fréquents dans le corpus (la fréquence est obtenue au moyen d'un outil informatique) et dénoter un concept essentiel dans le domaine de la pharmacologie. Une liste de 15 mots clés a ainsi été établie (voir annexe A). Il convient de souligner à cette étape que bien que ces 15 mots clés constituent le pivot de la recherche et figurent comme entrée des articles, le recensement a également porté sur des hyponymes de ces mots clés. Donc, même si en apparence les articles ne rendent compte que de la combinatoire de

15 mots clés, en réalité, ils décrivent la combinatoire de nombreux termes du domaine (un index listant ces hyponymes peut facilement donner accès aux articles pertinents).

Un concordancier a ensuite permis de retrouver les mots avec lesquels ces termes se combinaient. Il a ensuite fallu élaborer des critères de pertinence (les principaux ont été dégagés dans la section 2.). Nous avons également exclu les termes complexes (termes composés de plusieurs unités, dénotant un concept unique, mais qui peuvent prendre la même forme qu'une combinaison). Notre connaissance du domaine et la consultation de quelques ouvrages de référence nous ont permis de mener à bien cette étape<sup>(10)</sup>.

Nous avons donc obtenu, pour chaque mot clé, une liste de cooccurrents, répartis en catégories grammaticales, avec lesquels le mot clé en question pouvait se combiner. Rappelons que tous les mots clés étaient des noms et que ces noms entraient dans les combinaisons suivantes:

- [4] T + verbe (ou verbe + T)  
*déclencher une maladie, le myocarde travaille*  
 T + adjectif (ou adjectif + T)  
*forte dose, longue demi-vie*  
 nom + préposition + T  
*majoration d'un effet, défaillance d'une fonction*

Notons que les syntagmes prépositionnels modifiant les termes ont été classés dans la catégorie T + adjectif (ex. *dose d'attaque*) afin d'alléger la présentation des données. Les combinaisons T + verbe ont été réparties en deux groupes distincts en fonction du rôle du terme (sujet ou objet).

Nous avons ensuite procédé à l'examen des relations sémantiques intervenant entre le mot clé et les cooccurrents afin de dégager certaines constantes. Comme nous l'avons déjà souligné, nous nous sommes inspirées

des travaux de Mel'cuk *et al.* (1984, 1988, 1992, 1995), mais nous avons élaboré des catégories en fonction du domaine traité. Ces catégories sont les suivantes (abréviations utilisées entre parenthèses) :

- 1) Faible intensité ou diminution de l'intensité (- intensité)  
ex. *posologie prudente*
- 2) Forte intensité ou augmentation de l'intensité (+ intensité)  
ex. *forte dose*
- 3) Création ou activité (créact)  
ex. *engendrer la maladie*
- 4) Création ou activation inhibée (anticréact)  
ex. *inhibition de l'action*
- 5) Fin ou disparition (fin)  
ex. *abandonner un médicament*
- 6) Évaluation positive (pos)  
ex. *myocarde efficace*
- 7) Évaluation négative (neg)  
ex. *sombre pronostic*
- 8) Courte durée ou durée raccourcie (- durée)  
ex. *action fugace*
- 9) Longue durée ou durée allongée (+ durée)  
ex. *maintenir un traitement*

Certains cooccurents ne présentaient pas de particularité sémantique et ont été classés dans une dernière catégorie appelée neutre (neu<sup>(11)</sup>), ce qui portait à dix le nombre de catégories dans lesquelles les cooccurents pouvaient être classés. Signalons également que les relations sémantiques entre le mot clé et son cooccurent peuvent être complexes (ex. *adhérence à un traitement* – positivité et durée). Le cooccurent était alors classé aux deux endroits avec les renvois appropriés.

Tout au long du travail de recensement, nous avons relevé la fréquence et la répartition des CLS non pas pour en déterminer le statut

– selon nous, la fréquence ne détermine pas à elle seule le statut d'une combinaison –, mais plutôt pour ordonner les combinaisons relevant d'une même catégorie. Ces renseignements permettent à l'utilisateur de forger son propre jugement sur l'à-propos d'une combinaison et d'opérer ses choix en toute connaissance de cause.

## 4 Méthode de consignation

Les différents éléments relevés au cours du recensement ont été reportés dans des articles assez longs qui peuvent être consultés en totalité ou en partie au moyen d'un outil informatique. Un article complet est reproduit à l'annexe B. Voici un exemple où un utilisateur raffine graduellement sa recherche. Il doit d'abord entrer le mot clé, qui apparaît alors, suivi d'une définition :

[5] DOSE: Quantité de médicament qui doit être administrée en une seule fois (Robert 1994).

L'utilisateur peut ensuite préciser la nature des cooccurents auxquels il souhaite avoir accès, c'est-à-dire qu'il peut choisir l'une des trois formes relevées à l'étape du recensement : verbe + T, T + adjectif et nom + prép. + T (et, dans le cas, des verbes, il doit préciser le rôle du terme). Dans l'exemple [6], l'utilisateur recherche les adjectifs qui se combinent avec le mot clé *dose*; le système lui propose un sommaire des combinaisons relevées :

[6] DOSE (T + adjectif)	
Nbre	Sens
2	créact
4	+ intensité
2	pos
1	+ durée
3	- intensité
12	toutes les CLS

Par la suite, l'utilisateur peut sélectionner une rubrique dans ce sommaire pour avoir accès aux cooccurents qui expriment une idée précise. Dans l'exemple [7], l'utilisateur sélectionne + *intensité*. Il obtient ainsi les cooccurents qui expriment le sens d'une «augmentation de la dose».

[7] DOSE (T + adjectif)	
+ intensité	
forte	9.42
élevée	6.18
haute	4.5
importante	2.7

Une indication de la répartition et de la fréquence des combinaisons apparaît à la suite de chaque cooccurent. Le premier chiffre indique le nombre de documents dans lesquels la combinaison a été relevée; le second, le nombre total d'occurrences. Les combinaisons sont ordonnées en fonction du premier chiffre.

Quant aux CLS dans lesquelles on peut noter plus d'une relation sémantique, elles apparaissent sous chacune des rubriques pertinentes. Par exemple, *relever la pression* est de toute évidence une CLS «+ intensité», mais, contrairement à ses quasi-synonymes, comme *augmenter* et *accroître*, elle appartient également à la catégorie «pos», puisqu'elle dénote une «augmentation de la pression» alors que celle-ci est trop basse. La relation sémantique complémentaire est alors indiquée entre parenthèses à la suite du cooccurent.

Un dernier phénomène décrit plus haut a été pris en compte dans notre description des CLS: certains cooccurents ne s'emploient qu'avec le mot clé (contrairement à d'autres qui s'emploient également avec les hyponymes du mot clé). Ils sont signalés au moyen de l'astérisque. Ainsi, dans l'exemple [8], *indiqué* et *efficace* peuvent s'employer avec les hyponymes de *médicament*, les autres sont réservés au mot clé lui-même.

(11) Cette dixième catégorie regroupe les verbes supports (classés sous *Oper* et *Func* dans Mel'cuk *et al.* 1984).

Cette répartition s'appuie sur les faits observés dans le corpus.

- [8] MÉDICAMENT (T + adjectif)  
indiqué  
efficace  
\*majeur  
\*de premier choix  
\*de première (deuxième)  
intention

Terminons en précisant qu'il est possible d'enrichir les articles par des renvois à des contextes (prélevés dans les textes), par l'ajout de définitions pour chacun des cooccurrents ou par l'établissement de correspondances avec les combinaisons d'autres langues. Ce travail reste donc à faire.

## 5 Conclusion

Les pages qui précèdent décrivent une méthode de recensement et de consignation des CLS appliquée à une quinzaine de mots clés du domaine de la pharmacologie cardiovasculaire. Cette méthode pourrait facilement être utilisée pour décrire toutes sortes de domaines de spécialité avec de légères modulations. Ainsi, chaque domaine de spécialité pourrait présenter des particularités: par exemple, une préférence pour certaines relations sémantiques. Cependant, rien n'interdit de croire que les phénomènes de cooccurrence en langue de spécialité offrent des similitudes.

Il semble que nous ayons, à l'instar de Cohen (1986) et de Lainé (1993), produit un outil qui, s'il était exhaustif (s'il décrivait l'ensemble des termes et de leurs cooccurrents du domaine), permettrait aux traducteurs et rédacteurs spécialisés d'accéder rapidement aux cooccurrents des unités terminologiques et d'en connaître l'usage.

Il conviendrait, cependant, d'étudier les phénomènes combinatoires en langue de spécialité

dans une optique plus fondamentale que celle que nous avons adoptée ici. Comme nous l'avons souligné dans les pages précédentes, plusieurs aspects n'ont pas fait l'objet d'études systématiques. Les CLS appellent une étude de leur comportement à la lumière des travaux portant sur les collocations de langue générale. Cela permettra d'orienter les recherches appliquées dans le domaine et pourrait contribuer à une multiplication des réalisations concrètes.

*Isabelle Laporte  
Marie-Claude L'Homme  
Département de linguistique  
et de traduction  
Université de Montréal  
Montréal*

## Bibliographie

- Béjoint, H. et Thoiron, P., 1992: «Macrostructure et microstructure dans un dictionnaire de collocations en langue de spécialité», dans *Terminologie et traduction*, n<sup>os</sup> 2-3, pp. 513-522.
- Benson, M., Benson, E. & Ilson, R., 1986: *The BBI Combinatory Dictionary of English. A Guide to Word Combinations*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.
- Blampain, D., 1993: «Notions et phaséologie. Une nouvelle alliance?», *Terminologies nouvelles*, n<sup>o</sup> 10, pp. 43-49
- Cohen, B., 1986: *Lexique de cooccurrents – Bourse et conjoncture économique*, Montréal, Linguattech.
- Cohen, B. 1992: «Méthodes de repérage et de classement des cooccurrents lexicaux», dans *Terminologie et traduction*, n<sup>o</sup> 2-3, pp. 505-511.
- Frawley, W., 1988: "New Forms of Specialized Dictionaries", dans *International Journal of Lexicography*, vol.1, n<sup>o</sup> 3, pp. 189-213.
- Ghazi, J. 1985: *Vocabulaire du discours médical. Structure, fonctionnement, apprentissage*, Paris, Didier Érudition (Linguistique).

Hausmann, F.J. 1979: «Un dictionnaire des collocations est-il possible?», dans *Travaux de linguistique et de littérature*, vol. 17, n<sup>o</sup> 1, pp. 187-195.

Heid, U., 1994: "On the Way Words Work Together – Topics in Lexical Combinatorics", dans Martin, W. et al. (Ed.), *Euralex '94 Proceedings*, Amsterdam, pp. 226-257.

Heid, U. et Freibott, G., 1991: «Collocations dans une base de données terminologique et lexicale», dans *Meta*, vol. 36, n<sup>o</sup> 1, pp. 77-91.

Kjaer, A.L., 1990: "Phraseology Research – The State-of-the-Art: Methods of Describing Word Combinations in Language for Specific Purposes", dans *IITF Journal*, vol. 1, n<sup>o</sup> 1-2, pp. 3-20.

Lainé, C., 1993: *Vocabulaire combinatoire de la CFAO mécanique*, Ottawa, Secrétariat d'État du Canada et Réseau international de néologie et de terminologie.

Laporte, I., 1996: *Méthode de recensement et de présentation des combinaisons lexicales en langue de spécialité, accompagnée d'un micro-lexique combinatoire de la pharmacologie cardiovasculaire*, Travail dirigé, Montréal, Université de Montréal.

L'homme, M.C., 1995: "Processing Word Combinations in Existing Termbanks", dans *Terminology*, vol. 2, n<sup>o</sup> 1, pp. 141-162.

L'homme, M.C., 1997: «Organisation des classes conceptuelles pour l'accès informatisé aux combinaisons lexicales spécialisées verbe + terme», à paraître dans *Terminologie et intelligence artificielle. Actes*, 3-4 avril 1997, Université Toulouse-le-Mirail (Toulouse).

Martin, W., 1992: "Remarks on Collocations in Sublanguages", dans *Terminologie et traduction*, n<sup>o</sup> 2-3, pp. 157-164.

Mel'cuk, I. et al., 1984: *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques I*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

Mel'cuk, I. et al., 1988: *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques*

II, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

Mel'cuk, I. *et al.*, 1992: *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques III*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

Mel'cuk, I., Clas, A. et Polguère, A., 1995: *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve (Belgique), Duculot / Aupelf - UREF.

Mel'cuk, I. & Wanner, L., 1994: "Towards an Efficient Representation of Restricted Lexical Cooccurrence", dans Martin, W. *et al.* (Ed.), *Euralex '94 Proceedings*, Amsterdam, pp. 324-338.

Meyer, I. & Mackintosh, K., 1994: "Phraseme Analysis and Concept Analysis in Exploring a Symbiotic Relationship in the Specialized Lexicon", dans Martin, W. *et al.* 1994. *Euralex '94 Proceedings*, Amsterdam, pp. 339-348.

Meyer, I. & Mackintosh, K., 1996: "Refining the Terminographer's Concept Analysis Methods: How Can Phraseology Help?", dans *Terminology*, vol. 3, n° 1, pp. 1-26.

Pavel, S., 1993: «La phraséologie en langue de spécialité. Méthodologie de consignation dans les vocabulaires terminologiques», dans *Terminologies nouvelles*, n° 10, pp. 23-35.

Robert, P., 1994: *Le Nouveau Petit Robert: Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, éd. mise à jour, Paris, Dictionnaires Le Robert.

Sager, J.C., 1990: *A Practical Course in Terminology Processing*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.

Thoiron, P. et Béjoint, H., 1989: «Pour un index évolutif et cumulatif de cooccurrents en langue technoscientifique sectorielle», dans *Meta*, vol. 34, n° 4, pp. 661-671.

## Annexe A

### Liste des termes clés

Action	Médicament
Administration	Myocarde
Contre-indication	Oxygène
Demi-vie	Posologie
Dose	Pression
Effet	Pronostic
Fonction	Traitement
Maladie	

## Annexe B

### Article DOSE

#### DOSE

#### ADJECTIF

créact		+ durée	
<i>de charge</i>	4.13	<i>d'entretien</i> (-intensité)	6.10
<i>d'attaque</i>	3.3		
+ intensité		- intensité	
<i>forte</i>	9.42	<i>faible</i>	10.31
<i>élevée</i>	6.18	<i>modérée</i>	6.10
<i>haute</i>	4.5	<i>d'entretien</i> (+ durée)	6.10
<i>importante</i>	2.7		
pos			
<i>thérapeutique</i>	7.22		
<i>efficace</i>	7.12		

#### NOM

+ intensité		- intensité	
<i>augmentation</i>	4.7	<i>diminution</i>	2.3
<i>accroissement</i>	2.4	<i>réduction</i>	2.2
<i>élévation</i>	1.2		
neu			
<i>administration</i>	6.13		
<i>prescription</i>	2.2		

#### VERBE (terme objet)

+ intensité		- intensité	
<i>augmenter</i>	4.5	<i>réduire</i>	4.5
<i>dépasser</i> (nég)	4.5	<i>diminuer</i>	3.7
<i>accroître</i>	1.1		
<i>élever</i>	1.1		
nég		neu	
<i>dépasser</i> (+intensité)	4.5	<i>administrer</i>	7.23
		<i>prescrire</i>	4.5
		<i>fractionner</i>	2.2